



ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Administration du vaccin anti-influenza (à virion fragmenté)

INDICATION 1

Pour les usagers adultes inscrits ou admis au CH Pierre-Le Gardeur, souhaitant recevoir la vaccination et présentant une des indications apparaissant au Programme d'Immunisation du Québec et pour qui un questionnaire de vaccination a été complété.

APPLICATION 1

Infirmiers (ères) travaillant au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

INDICATION 2

Tout le personnel et les intervenants du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur désirant recevoir le vaccin.

APPLICATION 2

Infirmiers(ères) en prévention des infections mandatés(es) à la vaccination du personnel et des autres intervenants du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

CONTRE- INDICATION ET PRÉCAUTIONS

Selon le Programme d'Immunisation du Québec

ORDONNANCE

Injecter lentement 1 dose de 0,5 mL selon les techniques d'injection intramusculaire reconnues dans l'établissement selon le protocole A-1.06 H-2